

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012



SOMMAIRE

- ▶ Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire en date du 10 juin 2013 (Rapport de gestion)

- ▶ Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

- ▶ Comptes consolidés
 - Bilan
 - Compte de résultat
 - Tableau des flux de trésorerie
 - Tableau de variation des capitaux propres
 - Annexe aux comptes consolidés

- ▶ Comptes sociaux
 - Bilan
 - Compte de résultat
 - Annexe aux comptes sociaux
 - Tableau de flux de trésorerie
 - Tableau des résultats des cinq dernières années

- ▶ Déclaration du responsable du rapport annuel

- ▶ Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

- ▶ Rapport général des commissaires aux comptes

- ▶ Rapport spécial des commissaires aux comptes

- ▶ Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du conseil d'Administration concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 10 JUIN 2013

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE conformément à la Loi et aux statuts de notre Société, pour vous exposer d'une part l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, les résultats de cette activité, les progrès réalisés et les difficultés rencontrées et nos perspectives d'avenir et pour soumettre d'autre part à votre approbation les comptes consolidés et les comptes annuels de cet exercice (compte de résultat, bilan et annexe) ainsi que l'affectation des résultats qui ressortent des comptes que vous aurez à approuver.

■ LE GROUPE

Créé en 1989 et coté sur Euronext Paris depuis 1999, AURES est constructeur de terminaux point de vente et de périphériques associés qu'il commercialise sous la marque POSLIGNE.

Ces équipements (EPOS hardware) sont des systèmes ouverts à architecture PC, destinés à la gestion et l'encaissement dans les magasins spécialisés - alimentaires et non alimentaires - , la grande distribution ou encore l'hôtellerie-restauration - et tous les points de vente et de service.

Le Groupe AURES – qui intègre **AURES Technologies** et **J2 Retail Systems** depuis le 2 janvier 2013 - possède une présence mondiale, avec un siège en France, des filiales en Grande-Bretagne, Allemagne, Australie et aux USA - et un réseau de distributeurs et revendeurs implanté dans plus de 50 autres pays.

1. Evènements marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2012, la société est entrée en négociation avec le groupe J2 Retail Systems Technology Limited, société britannique, fabricant de terminaux point de ventes afin d'acquérir 100% du capital.

Lors de la phase finale des négociations de cette opération de croissance externe, qui a débuté en décembre 2012, la société AURES Technologies a contracté des emprunts afin de financer cette acquisition.

Au 31 décembre 2012, le montant de ces emprunts ainsi que le transfert des fonds sur le compte séquestre des avocats en charge de l'opération apparaissent sur le bilan de la société AURES Technologies S.A..

De même les frais relatifs à l'acquisition des titres de J2 Retail Systems Technology Limited figurent en charges constatées d'avance au 31 décembre 2012.

En date du 15 mai 2012, la société a mis en place, à titre facultatif, un accord d'intéressement concernant l'ensemble du personnel à l'exception du Président Directeur Général.

Une charge d'intéressement d'un montant de 174 367 € ainsi qu'un crédit d'impôts intéressement d'un montant de 43 592 € ont été comptabilisés pour la première fois au 31 décembre 2012.

Il n'existe aucun autre fait caractéristique de l'exercice ayant une incidence comptable ou qui empêcherait la comparaison des postes du bilan et compte de résultat d'un exercice sur l'autre.

2. Perspectives 2013

La situation internationale ainsi que le nouveau périmètre du Groupe AURES rendent la vision court terme assez incertaine.

Néanmoins, les synergies entre les deux entités (J2 et AURES) sont évidentes et prometteuses, tout comme les retours clients sur la nouvelle gamme de produits (disponible début mai) qui permettront en 2013 à AURES de prendre des parts de marché à la concurrence.

3. Evénements postérieurs à la clôture

En date du 2 janvier 2013, l'opération d'acquisition du groupe J2 Retail Systems Technology Limited a été finalisée.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2012 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration le 15 avril 2013.

4. Risques financiers

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Risque de change

Le Groupe AURES est confronté à différents types de risques :

- le premier résulte de la conversion dans ses états financiers des comptes de ses filiales étrangères tenus en sterling et dollar US.
- le second est relatif aux achats en dollars américains réalisés dans le cadre de l'approvisionnement en marchandises.

Afin de réduire son exposition aux risques de fluctuation des cours de change liés aux achats de marchandises, la société a mis en place une politique d'achat de devises dans le cadre de couvertures à terme.

Au 31 décembre 2012, l'encours des contrats de change à terme souscrits s'élève à 6 066 K\$ dont 1 920 K\$ sont affectés à des dettes comptabilisées.

Litiges

Suite à la révocation de son mandat d'administrateur, l'ancien dirigeant a lancé courant 2012 une action contre la société. Cette procédure, jugée en mai 2012, est sans impact pour la société.

Une procédure d'appel a été engagée par l'ancien dirigeant, et, compte tenu du jugement rendu en première instance, la société n'a pas constaté de provision dans ses comptes au 31 décembre 2012.

Suite à son licenciement au titre de sa fonction de directeur commercial en octobre 2012, l'ancien dirigeant a engagé une procédure auprès du Conseil des Prud'hommes en date du 29 octobre 2012. Sur la base de la jurisprudence, la société n'a pas constaté de provision dans ses comptes au 31 décembre 2012.

Il n'existe, par ailleurs, pas d'autres risques ou incertitudes auxquels le Groupe doit faire face.

5. Résultats consolidés résumés

€	31/12/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	32 405 276	31 896 682
Résultat opérationnel	3 072 839	3 691 244
Résultat financier	(294 272)	(49 690)
Résultat des activités courantes avant impôt	2 778 567	3 641 555
Charge d'impôts	1 015 501	1 280 174
Résultat net consolidé	1 763 066	2 361 381
Résultat net part du Groupe	1 751 155	2 331 921

6. Bilan consolidé résumé

€	31/12/2012	31/12/2011
Actif non courant	1 042 408	748 641
Actif courant	19 983 058	11 375 780
TOTAL ACTIF	21 025 466	12 124 421
Capitaux propres	6 593 919	5 689 123
Intérêts minoritaires	16 499	4 588
Total capitaux propres	6 610 418	5 693 711
Passif non courant	7 759 221	1 039 891
Passif courant	6 655 827	5 390 819
TOTAL PASSIF	21 025 466	12 124 421

7. Activité Groupe de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Le chiffre d'affaires du Groupe AURES atteint 32.4 millions d'euros, en progression de 1.6%.

La part du chiffre d'affaires de la filiale américaine reste non significative.

La ventilation géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

K€	31/12/2012	31/12/2011
France	18 778	18 605
Grande Bretagne	5 578	5 632
Allemagne	3 328	3 676
Autres états de la CEE	2 561	1 903
Export hors CEE	2 160	2 081
TOTAL	32 406	31 897

Le résultat net consolidé de l'exercice s'établit à 1 763 K€ contre 2 361 K€ en 2011.

Le résultat opérationnel du groupe est de 3 073 K€ contre 3 691 K€ en 2011, en recul de 16.7%.

Le chiffre d'affaires est en hausse de 1.6% (32 405 K€ en 2012 contre 31 897 K€ en 2011) et la marge en recul de 2 points, la parité EURO/USD ayant été moins favorable sur l'exercice 2012, et ce, malgré la politique de couvertures de change en place au sein du groupe.

La part des charges externes reste stable (8.68% du chiffres d'affaires en 2012 contre 8.5% en 2011).

Les charges de personnel s'élèvent à 5 193 K€ pour l'exercice contre 5 077 K€ en 2011, soit une hausse de 2.28% correspondant, principalement, à la mise en place de l'accord d'intéressement facultatif concernant la maison mère.

Les dotations aux amortissements et provisions, représentent 1.01% du chiffre d'affaires contre 1,3% en 2011 du fait de la diminution de l'engagement de retraite.

Le résultat financier s'établit à (-) 294 K€ contre(-) 49 K€ au 31 décembre 2011.

Ce résultat est composé de pertes de change nettes sur la livre sterling et le dollar us pour (-) 112 K€, d'intérêts sur emprunts et sur soldes débiteurs de banque pour (-) 12 K€.

Par ailleurs, la société a comptabilisé, pour la première fois, les couvertures de change à leur juste valeur ; ce qui a généré une charge de 170 K€.

Le pourcentage de la charge d'impôt ressort à 36.53% du résultat, contre 35.14% en 2011, soit une augmentation de 1,39 points en raison, principalement, de l'imposition de la totalité du résultat de la filiale allemande (les déficits fiscaux ayant tous été utilisés)

Information sectorielle

Le niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe en 2012 est la zone géographique.

Le reporting interne utilisé par la direction générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs étant fondé sur la zone géographique, cette dernière a été retenue.

Les zones géographiques ont été définies en regroupant des pays présentant des caractéristiques économiques similaires : zone France, zone Europe, zone USA.

Le résultat sectoriel est établi par rapport aux données consolidées. Le critère d'affectation à une zone géographique est celui de la localisation des actifs permettant de réaliser les ventes.

	2012				2011			
K€	France	Europe	USA	Total	France	Europe	USA	Total
Chiffre d'affaires	21 617	10 297	490	32 404	20 814	10 680	403	31 897
Résultat opérationnel	2 559	953	(439)	3 073	2 855	1 203	(367)	3 691
Résultat net	1 547	683	(467)	1 763	1 807	855	(301)	2 361

8. Activité des filiales

Le chiffre d'affaires de la filiale allemande créée en 2006 s'élève à 4 111 K€, en recul de 10.94%.

En conséquence, la contribution de la société AURES Technologies GmbH au résultat net consolidé est de 119 K€ contre 295 K€ en 2011.

Le chiffre d'affaires de la filiale britannique s'élève à 6 186 K€ contre 6 064 K€ en 2011.

La contribution de la société AURES Technologies Limited au résultat net consolidé est restée stable à 563 K€ contre 561 K€ en 2011.

La filiale américaine créée le 20 mars 2009 dégage une perte de 467 K€ (contre 301 K€) du fait du montant non significatif du chiffre d'affaires réalisé en comparaison aux charges engagées et de l'évolution défavorable de la parité euro/dollar.

L'effectif du groupe par société est le suivant :

	31/12/2012			31/12/2011		
	TOTAL	Encadrement	Employé	TOTAL	Encadrement	Employé
FR	44.5	18.3	26.2	43.4	18.9	24.5
DE	7.9	1.0	6.9	7.8	1.0	6.8
INC	3.1	1.0	2.1	4.0	1.0	3.0
UK	10.8	1.8	9.0	11.1	1.8	9.3
	66.3	22.7	44.1	66.3	22.7	43.6

9. Recherche et développement

Il n'existe pas de dépense de ce type au cours de l'exercice.

■ S.A. AURES TECHNOLOGIES EN BOURSE

1. Capital social

Le capital social de la société est composé de 1 000 000 actions au 31 décembre 2012.

En application de l'article L 233-13 du Code de Commerce, les personnes qui détiennent au 31 décembre 2012 les pourcentages d'actions ou de droits de vote visés à l'article L 233-7, sont, à la connaissance de la société, les suivantes :

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
<u>Détenant plus de 5%</u>				
AXLUAS S.A.R.L.	100 000	10.00	100 000	7.23
<u>Détenant plus de 10%</u>				
<u>Détenant plus de 15%</u>				
<u>Détenant plus de 20%</u>				
<u>Détenant plus de 25%</u>				
<u>Détenant plus de 30%</u>				
<u>Détenant plus de 33 1/3%</u>				
Patrick CATHALA	388 009	38.80		
<u>Détenant plus de 50%</u>				
Patrick CATHALA			732 263	52.96

Conformément à l'article 9 des statuts, un droit de vote double est attribuée à toutes les actions nominatives pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

2. Rachats d'actions par la société

L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 7 juin 2012 a autorisé la société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce d'acheter en bourse ses propres actions dans la limite de 5% du capital de la société, soit au maximum 50 000 actions dans le cadre du programme de rachat d'actions qui poursuit les objectifs suivants :

- assurer l'animation du cours de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF.

- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe en vue de minimiser le coût d'acquisition ou d'améliorer, plus généralement, les conditions d'une transaction.

- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par l'attribution gratuite d'actions .

- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 6 décembre 2013 et le prix maximum d'achat a été fixé à 48 euros par action.

Dans le cadre de ce programme de rachat, la société a effectué les opérations suivantes au cours de l'exercice 2012:

	Nombre de titres	Cours moyen	% du capital
Nombre d'actions achetées	16 429	19.02 €	1.64%
Nombre d'actions cédées	16 705	18.64 €	1.67%
Nombre d'actions annulées	NEANT		
Nombre d'actions réservées aux salariés au 31/12/2012	4 240	22.40 €	0.42%
Compte animation de marché au 31/12/2012	2.283	17.77 €	0.23%
Nombre d'actions auto détenues au 31/12/2012	3 764	18.29 €	0.38%

La valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2012 est 181 884.06 €.

La valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2012 est 204 317.96 €.

3. Actionnariat des salariés

Dans le cadre de la signature d'un contrat d'intéressement facultatif en date du mai 2012, la société a mis en place un plan d'épargne entreprise destiné à accueillir les fonds versés dans le cadre de ce contrat.

■ LA SOCIETE AURES TECHNOLOGIES

1. Les Dirigeants de la Société

Votre conseil d'administration est composé de cinq membres :

- Monsieur Patrick CATHALA, administrateur et Président Directeur Général
- Monsieur Daniel CATHALA, administrateur
- Monsieur Régis CATHALA, administrateur
- Monsieur Alfredo FREIRE, administrateur
- Madame Isabelle BAPTISTE, administrateur

Nous vous rappelons que le mandat de Monsieur Patrick CATHALA viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Le mandat des autres administrateurs viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

1.1. Choix du mode de direction générale

Lors d'un Conseil en date du 21 mai 2008, les administrateurs ont décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Monsieur Patrick CATHALA assume la Direction Générale de la Société.

Cette décision a été prise pour une durée de 6 ans soit jusqu'au terme de son mandat d'administrateur lequel prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

1.2. Rémunération et avantages en nature des dirigeants

En application de l'Article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'il a été versé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 la somme totale de 582 782.72 € aux membres des organes de direction, répartie comme suit :

€	Rémunération	Avantage en nature	Jetons de présence
Patrick CATHALA (1) Président Directeur Général	564 946.36	3 720.00	NEANT
Gilles BOUVART Administrateur jusqu'au 19/01/2012	13 905.46	210.90	NEANT

(1) Cette rémunération est en hausse de 2% par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Ils ne perçoivent aucune rémunération au titre des fonctions qu'ils exercent dans les sociétés contrôlées. Ces mêmes personnes ne bénéficient d'aucun engagement particulier en matière de pensions ou autres indemnités assimilées. Aucune avance financière ne leur a été consentie.

1.3. Liste des mandats

En application de l'Article L 225 – 102 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous indiquons les mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés par chaque mandataire social durant l'exercice :

Patrick CATHALA

- P.D.G. de la SA AURES TECHNOLOGIES (91)
- Président de la SAS CAFI (91)
- Gérant de la SCI CABOU (91)
- Gérant de la SCI LE TESSALIT (91)
- Gérant de la SCI DESCA (91)
- Gérant de la SCI LAUREST (91)
- Gérant de la SARL PAGAE (91)
- Geschäftsführer AURES GmbH (DE)
- Director AURES Technologies Ltd (UK)
- Chairman, President AURES USA Inc (USA)

Daniel CATHALA

- Administrateur de la SA AURES TECHNOLOGIES

Régis CATHALA

- Administrateur de la SA AURES TECHNOLOGIES

Alfredo FREIRE

- Administrateur de la SA AURES TECHNOLOGIES

Madame Isabelle BAPTISTE, administrateur

- Administrateur de la SA AURES TECHNOLOGIES

2. L'activité de la Société

€	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation	29 940 101	28 748 317
Charges d'exploitation	27 291 427	5 818 603
Résultat d'exploitation	2 648 674	2 929 714
Résultat financier	285 864	40 399
Résultat courant	2 934 539	2 970 113
Résultat exceptionnel	(214 996)	(20 695)
Impôt	665 324	995 171
Résultat net	2 054 219	2 092 213

2.1. Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, 2 649 K€ est en recul de 9.6 % et enregistre les variations suivantes :

- le chiffre d'affaires affiche une hausse de 4.08%, les activités « OEM » et « EXPORT » progressant respectivement de 19.93% et 16.93%.
- la marge brute globale s'établit à 30.3 % contre 31.3% en 2011, l'exercice étant marqué par une parité EURO/USD moins favorable sur l'exercice 2012, et ce, malgré la politique de couvertures de change.
- les charges externes représentent 6.4 % du chiffre d'affaires contre 6.1 % en 2011 du fait de l'augmentation de la sous-traitance (interventions chez les clients dans le cadre de la nouvelle politique commerciale relative aux extensions de garantie).
- la masse salariale chargée s'élève à 4 130 K€ contre 3 918 K€ en 2011.
Une charge d'intéressement d'un montant de 174 367 € a été comptabilisée pour la première fois au 31 décembre 2012.

La provision pour garantie donnée aux clients figure en dotation pour risques et charges et s'élève à 458 K€ au 31 décembre 2012 contre 354 K€ au 31 décembre 2011.

2.2. Le résultat financier

Le résultat financier s'élève à (+)286 K€ au 31 décembre 2012 contre (+) 40 K€ au 31 décembre 2011.

Il intègre le versement de dividendes de la filiale britannique à hauteur de 684 K€ et une provision de 368 K€ sur les créances détenues sur Aures USA Inc.

Pour le reste, le résultat financier est composé des intérêts créditeurs des comptes courants des filiales pour 26 K€, des intérêts des emprunts et découverts bancaires pour 11 K€, de pertes de change nette pour 36 K€ et d'une provision pour dépréciation des actions propres de 8 K€ (montant net de reprise).

2.3. Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à (-) 226 K€ et se compose de mali sur rachat d'actions propres à hauteur de 8 K€ et de dommages et intérêts (205 K€) versés à l'ancien dirigeant suite à la révocation de son mandat d'administrateur selon le jugement du Tribunal de Commerce d'Evry du 12 décembre 2012

2.4. Le résultat net

Le résultat net à fin 2012 s'élève à 2 054 K€ contre 2 092 K€ en 2011 en recul de 1.8 %.

3. Le bilan

Le bilan résumé de la société AURES TECHNOLOGIES se présente ainsi :

€	31/12/2012	31/12/2011
Actif immobilisé	2 247 340	2 591 737
Stocks	3 631 225	2 879 885
Avances et acomptes	476	6 446
Clients et comptes rattachés	4 183 865	4 004 985
Autres créances	7 777 757	84 524
VMP	141 519	150 584
Disponibilités	687 258	222 270
Charges constatées d'avance	209 274	34 635
Ecart de conversion	2 549	1 456
TOTAL ACTIF	18 881 262	9 976 522
Capitaux propres	6 457 277	5 392 265
Provisions pour risques et charges	500 846	395 389
Dettes	11 923 030	4 187 609
Ecart de conversion	110	1 259
TOTAL PASSIF	18 881 262	9 976 522

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe ont été présentés selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation que pour l'exercice 2011.

4. Proposition d'affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élevant à 2.054.218,74 € au compte report à nouveau qui serait ainsi porté de 1 802 566.85 € à 3 856 785.59 €.

Conformément aux dispositions édictées par l'article 243 bis du Code Général des Impôts, vous aurez à prendre acte des dividendes nets mis en distribution au titre des trois exercices précédents correspondant.

<i>Exercice</i>	<i>Dividende (1)</i>
2009	1 679 448.70 € (*) soit 1,70 € par action
2010	2 279 318.40 €(*) soit 2,30 € par action
2011	989 495 € (*) soit 1,00 € par action

(*)Correspondant au montant effectivement versé et n'incluant pas le montant du dividende correspondant aux actions auto détenues non versé et affecté au compte report à nouveau

5. Filiales et participations

<i>Dénomination</i> <i>Siège social</i>	<i>Pourcentage</i> <i>de détention.</i>	<i>Valeur brute</i> <i>des titres</i>	<i>Valeur nette</i> <i>des titres</i>
Aures Technologies Limited	100 %	291 889 €	291 889 €
Runcorn - Grande Bretagne			
Aures Technologies GmbH	90%	22 500 €	22 500 €
Furstenfeldbruck - Allemagne			
Aures USA Inc	100 %	674 €	0 €
Centennial Colorado - Etats Unis			

6. Autres propositions

Les résolutions à titre ordinaire concernent l'approbation des comptes et les conventions visées à l'Article L 225-38 du Code de Commerce.

Par ailleurs, il sera soumis à l'Assemblée les propositions suivantes :

- Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil

Il est demandé à l'Assemblée Générale de fixer le montant global annuel des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration à 6 000 euros.

Cette décision sera applicable à l'exercice en cours et sera maintenue jusqu'à nouvelle décision.

- Autorisation de racheter ses propres actions.

Il est demandé à l'Assemblée d'autoriser le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 et suivants du Code de Commerce à procéder à l'achat de ses propres actions en une ou plusieurs fois dans la limite de 5% du capital social soit 50 000 actions dans les conditions suivantes :

- Prix maximum d'achat : 48.00 € (quarante-huit euros)

A titre extraordinaire, il est demandé à l'Assemblée de se prononcer sur la délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Si l'Assemblée Générale adopte ce projet, il conviendra de :

1/ Autoriser le Conseil d'Administration, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des adhérents à un ou plusieurs plans d'épargne entreprise ou de groupe établis par la Société et/ou les entreprises françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce et de l'article L.3344-1 du Code du travail.

2/ Supprimer en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente délégation.

3/ Fixer à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de cette délégation.

4/ Limiter le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 1% du montant du capital social atteint lors de la décision du Conseil d'Administration de réalisation de cette augmentation, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital. A ce montant s'ajoutera, le cas échéant, le montant supplémentaire des actions ordinaires à émettre pour préserver, conformément à la loi et aux éventuelles stipulations contractuelles applicables prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des titres de capital de la Société.

5/ Décider que le prix des actions à émettre, en application du 1/ de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20 %, ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L. 3332-25 et L. 3332-26 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.

6/ Décider, en application des dispositions de l'article L.3332-21 du Code du travail, que le Conseil d'Administration pourra prévoir l'attribution aux bénéficiaires définis au premier paragraphe ci-dessus, à titre gratuit, d'actions à émettre ou déjà émises ou d'autres titres donnant accès au capital de la Société à émettre ou déjà émis, au titre (i) de l'abondement qui pourra être versé en application des règlements de plans d'épargne d'entreprise ou de groupe, et/ou (ii), le cas échéant, de la décote ;

7/ Prendre acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

7. Informations légales

7.1. Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous déclarons que la société a exposé la somme de 34.128,67 € au titre des dépenses et charges somptuaires donnant lieu à réintégration dans le bénéfice imposable au titre de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

7.2. Décomposition du solde des dettes fournisseurs

En l'application de l'article L 441-6-1, D.441-4 du Code de Commerce, la décomposition du solde des comptes fournisseurs au 31 décembre 2012 s'établit comme suit :

	<i>Echues</i>	<i>De 1 à 30 jours</i>	<i>De 31 à 60 jours</i>	<i>De 61 à 90 jours</i>
Dettes fournisseurs en K€	138	1 492	490	201
Dettes fournisseurs en %	6%	64%	21%	9%

Les dettes échues au 31 décembre 2012 ont été majoritairement réglées au cours du mois de janvier 2013.

Pour mémoire la décomposition du solde des comptes fournisseurs au 31 décembre 2011 était la suivante :

	<i>Echues</i>	<i>De 1 à 30 jours</i>	<i>De 31 à 60 jours</i>	<i>De 61 à 90 jours</i>
Dettes fournisseurs en K€	83	593	498	-
Dettes fournisseurs en %	7%	50%	43%	0%

7.3. Nomination/ renouvellement du commissaire aux comptes

Le mandat de la société FM RICHARD et ASSOCIES, Commissaire aux Comptes Titulaire a été renouvelé lors de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 pour une durée de six exercices.

Ce mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La société AFIGEC SARL 26/28 rue Marius AUFAN 92300 LEVALLOIS PERRET a été nommé comme commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de la société FIDUREX lors de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 pour une durée de six exercices.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le mandat de la société AUDIT BOURDIN ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes Titulaire viendra à expiration lors de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Suite à la démission de Monsieur Yves BOURDIN, Commissaire aux Comptes Suppléant, la société PRICEWATERHOUSE COOPERS AUDIT ayant son siège à NEUILLY SUR SEINE (92200) 63 Rue de Villiers, a été nommée lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, et, ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

8. Informations sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société

En application de l'Article L 225 – 102 - 1 du Code de Commerce et les articles 148-2 et 148-3 du décret du 23 mars 1967, nous vous indiquons les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société

8.1. Informations sociales

- Effectif total, embauche, licenciement, heures supplémentaires

La société emploie 44 personnes titulaires d'un contrat à durée indéterminée.

Il a été procédé à un licenciement et à trois embauches au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

- Réduction de l'effectif

La société ne prévoit, sauf circonstances exceptionnelles, aucune réduction de l'effectif.

- Temps de travail, absentéisme

La société pratique un horaire hebdomadaire de 35 heures. L'absentéisme est faible.

- Rémunérations et leur évolution, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

La rémunération globale s'est élevée à 4 130 137 € en 2012 contre 3 917 559 € en 2011.

La société respecte l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

- Conditions d'hygiène et de sécurité

Non applicable

- Bilan des accords collectifs

En date du 15 mai 2012, la société a mis en place, à titre facultatif, un accord d'intéressement concernant l'ensemble du personnel à l'exception du Président Directeur Général.

- Formation

La société verse 1,60% de la masse salariale aux organismes de formation. Les droits acquis par les salariés au titre du DIF s'élèvent à 4 495 heures au 31.12.2012 et n'ont donné lieu à aucune demande.

- Emploi et insertion des travailleurs handicapés

La société emploie un travailleur handicapé.

- Les œuvres sociales

La société contribue aux œuvres sociales selon les prescriptions légales et conventionnelles.

- L'importance de la sous-traitance

Elle est non significative

Notre filiale britannique emploie uniquement des ressortissants britanniques.

Notre filiale allemande emploie uniquement des ressortissants allemands.

Notre filiale américaine emploie uniquement des ressortissants américains.

8.2. Informations sur l'environnement

Conformément à l'article 18 du décret 2005-829 relatif à la Directive européenne DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), AURES Technologies SA reprend et recycle l'ensemble des matériels qu'il commercialise et facture.

9. Annexes réglementaires

Vous trouverez annexé au présent rapport le tableau visé à l'Article 148 du Décret du 23 mars 1967, faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices les annexes réglementaires portant informations sur les filiales et participations ainsi que le relevé global des rémunérations allouées aux cinq personnes les mieux rétribuées de l'entreprise.

Il est rappelé que les actionnaires :

- ont disposé d'un droit de communication temporaire avant la tenue de l'assemblée;
- ont pu demander à la Société de leur adresser certains documents avant la tenue de l'assemblée;
- disposent à toute époque de l'année d'un droit de communication permanent sur les documents ayant trait aux assemblées tenues au cours des trois derniers exercices.

Nous vous remercions de votre présence à cette assemblée et nous vous prions de bien vouloir adopter les différentes résolutions qui vont vous être soumises et dont le texte est déposé au siège social en annexe au présent rapport.

Le conseil d'administration

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL, AUX EVENTUELLES LIMITATIONS APPORTEES PAR LE CONSEIL AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL AINSI QUE SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE (Article L 225-37 du Code de Commerce)

1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil

1.1. Composition du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est composé de cinq membres.

Les membres du Conseil sont les suivants :

- Monsieur Patrick CATHALA, administrateur et Président Directeur Général
- Monsieur Daniel CATHALA, administrateur
- Monsieur Régis CATHALA, administrateur
- Monsieur Alfredo FREIRE, administrateur
- Madame Isabelle BAPTISTE, administrateur

La liste des autres fonctions et mandats exercés par nos administrateurs figure en annexe du rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Dans le cadre de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, Madame Isabelle BAPTISTE a été nommée administrateur lors de l'assemblée générale du 7 juin 2012.

1.2. Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, votre conseil s'est réuni cinq fois.

L'article 12 des statuts prévoit que le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son Président.

L'agenda des réunions du conseil a été le suivant :

29/03/2012

- Proposition de nomination de nouveaux administrateurs,
- Prime exceptionnelle allouée au président

12/04/2012

- Arrêté du Bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- Préparation et convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Questions diverses

10/07/2012

- Informations et décisions à prendre sur le projet connu sous la désignation de « Project TILLER »
- Questions diverses

13/09/2012

- Arrêté du Bilan et des comptes semestriels consolidés au 30 juin 2012,
- Questions diverses.

28/11/2012

- Informations et décisions à prendre sur le projet connu sous la désignation de « Project TILLER »
- Rémunération du président
- Questions diverses

A titre d'information, le projet connu sous la désignation de « Project TILLER » était le projet de croissance externe relatif au groupe J2.

1.3. Convocation des administrateurs

Conformément à l'article 12 des statuts, les administrateurs ont été convoqués par tous moyens et même verbalement.

Conformément à l'article L 225 – 238 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêtés les comptes semestriels ainsi que les comptes annuels.

1.4. Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués 8 jours avant la réunion.

1.5. Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social.

1.6. Comités spécialisés

Le conseil d'administration n'a pas mis en place de comités spécialisés.

1.7. Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous les administrateurs.

2. Pouvoir du Président Directeur Général

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président Directeur Général.

3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants et mandataires sociaux, est fixée au début de chaque exercice, et, est généralement revue une fois par an, en décembre.

Une information détaillée figure dans le rapport de gestion.

4. Procédures de contrôle interne mises en place par la société

4.1. Objectifs de la société en matière de contrôle interne

Le contrôle interne désigne l'ensemble des procédures arrêtées par la Direction ayant pour objet de :

- veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que le comportement des personnels s'inscrivent dans le cadre des orientations et objectifs définis par les organes sociaux, par les lois et règlements, normes et règles internes applicables,
- prévenir et maîtriser les risques résultants de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes,
- vérifier que les informations comptables, financières et de gestion reflètent avec sincérité et prudence l'activité et la situation de l'entreprise.
- s'assurer de la sauvegarde et la protection des actifs.

Le contrôle interne comme tout système de contrôle ne peut cependant fournir qu'une assurance raisonnable en ce qui concerne la réalisation des objectifs.

4.2. Description synthétique des procédures de contrôle interne

Compte tenu de la taille de l'entreprise la structure de la société est simple, le contrôle interne est assuré pour partie par la Direction Générale et pour partie par le service administratif et financier.

Les décisions stratégiques du Conseil d'Administration sont mises en œuvre par la Direction Générale qui assure la coordination des différentes activités en s'appuyant sur l'équipe de direction composée de 4 directions opérationnelles :

- Commerciale France et Export
- Marketing/communication
- Technique
- Administration et finances

L'équipe de Direction se réunit lorsque cela est nécessaire et décide de plan d'actions spécifiques dont l'avancement est contrôlé lors des réunions suivantes.

L'activité est une activité de négoce et de services, il n'y a pas de transformation de matière.

Les actifs sont principalement des marchandises en stock et du matériel informatique et de bureau.

La société utilise l'ERP Microsoft Dynamics (NAVISION) depuis le 1^{er} janvier 2009 qui permet la gestion des stocks en continu. En outre, un inventaire physique est réalisé chaque semestre ainsi que des inventaires tournants entre les deux inventaires semestriels.

De même, la comptabilité est tenue en interne sur l'ERP Microsoft Dynamics standard adapté aux besoins de la société.

Le principe de séparation des tâches est toujours respecté dans la limite de l'effectif.

A ce titre, chaque utilisateur de Microsoft Dynamics a des droits d'utilisation de l'ERP limités à son domaine de compétences, à l'exception des deux utilisateurs clefs que sont le directeur des systèmes d'information et le directeur financier.

Le système d'information fait l'objet d'une mise à jour régulière. La gestion des risques informatiques repose essentiellement sur une procédure de sauvegarde journalière des données informatiques et des règles de gestion des login et mots de passe permettant l'accès au réseau informatique.

L'ensemble des notes de service sont regroupées et constitue la base des procédures.

La société dispose en outre d'une documentation régulièrement mise à jour sur les différents points de réglementation touchant à son secteur d'activité et à souscrit un certain nombre d'abonnements dans des revues spécialisées.

En ce qui concerne les filiales, un double reporting est effectué dans la mesure où les comptabilités sont révisées par des experts comptables locaux et la direction financière de la maison mère, supervisées par des fiscalistes.

Les comptes de la filiale britannique sont certifiés par un commissaire aux comptes (auditors).

4.3. Autres procédures de contrôle interne

Au niveau des processus opérationnels, les principaux contrôles suivants sont effectués :

- au niveau des départements commerciaux, production de tableaux de bord mensuels pour chacune des entités du groupe afin de suivre et contrôler les ventes réalisées, la prise de commande, les taux de marge et comparer la réalisation, par secteur d'activités, avec l'exercice précédent.
- au niveau du département marketing/communication pour vérifier l'avancement des opérations de communication et de marketing en termes de réalisation et de coûts par rapport aux objectifs fixés.

- au niveau du département technique pour suivre et contrôler l'avancement et le volume d'activité en termes de service après-vente, support technique, tests et référencement produits, recherches de solutions.
- au niveau du département administratif et financier qui regroupe les fonctions comptabilité, trésorerie, finance et contrôle de gestion, production d'un reporting de trésorerie, suivi du recouvrement et de la gestion des stocks, suivi des couvertures de change, et reporting sur les frais de personnel relatif au service commercial.

Au niveau de l'élaboration et du traitement de l'information financière et comptable :

- Le processus relève de la compétence du département administratif et financier et repose sur l'ERP Microsoft Dynamics permettant de faciliter le suivi de l'exhaustivité, la correcte évaluation des transactions et l'élaboration des informations comptables et financières selon les règles et méthodes comptables en vigueur et appliquées par la société tant pour les comptes sociaux que pour les comptes consolidés.
Depuis 2010 la production des comptes consolidés s'effectue via le logiciel ETAFI CONSO.

La Direction Générale s'assure de la réalité des informations comptables et financières produites par la direction financière. Ces informations sont contrôlées par les commissaires aux comptes qui procèdent aux vérifications selon les normes en vigueur.

L'information comptable et financière fait l'objet d'une diffusion régulière, au moyen de plusieurs médias (communiqués de presse, site internet de la société, site Actusnews, publications légales) eu égard à la cotation des actions de la société au marché d'Euronext Paris.

5. Contrôle interne et gestion des risques

L'objectif principal du système de contrôle interne est de prévenir et de gérer les risques résultant de l'activité de l'entreprise et, en particulier, les risques d'erreurs ou de fraudes, notamment dans le domaine comptable et financier.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage des différentes activités de la Société.

Cependant le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société. La probabilité d'atteindre ceux-ci est soumise aux limites inhérentes à tout système de contrôle interne liées notamment aux incertitudes du monde extérieur, à l'exercice de la faculté de jugement ou de dysfonctionnement pouvant survenir en raison d'une défaillance humaine ou d'une simple erreur, à la nécessité d'étudier le rapport coût/bénéfices préalablement à la mise en œuvre des contrôles.

Le Président du Conseil d'Administration

Patrick CATHALA

COMPTES CONSOLIDES

<i>Notes</i>	<i>ACTIF</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
	ACTIFS NON-COURANTS		
3.2.	Immobilisations Incorporelles	120 108	131 815
3.3.	Immobilisations Corporelles	480 263	386 945
3.4.	Autres actifs non courants	228 846	104 844
	Actifs d'impôts différés	213 191	125 037
	TOTAL ACTIFS NON COURANTS	1 042 408	748 641
	ACTIFS COURANTS		
3.5.	Stocks et en-cours	5 373 119	4 563 128
3.6.	Clients et comptes rattachés	4 387 436	5 032 566
	Actifs financiers à la juste valeur	(74 967)	
3.7.	Autres actifs courants	8 945 164	854 533
3.8.	Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 352 306	925 553
	TOTAL ACTIFS COURANTS	19 983 058	11 375 780
	TOTAL ACTIF	21 025 466	12 124 421
<i>Notes</i>	<i>PASSIF</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
	CAPITAUX PROPRES		
	Capital	1 000 000	1 000 000
	Réserves	3 842 764	2 357 202
	Résultat de l'exercice	1 751 155	2 331 921
		6 593 919	5 689 123
	Intérêts minoritaires	16 499	4 588
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 610 418	5 693 711
	PASSIFS NON COURANTS		
	Emprunts et dettes financières à long terme	6 649 184	124 393
	Impôt non courant	303 206	142 540
3.10.	Provisions pour risques et charges	875 831	772 958
	TOTAL PASSIF NON COURANTS	7 690 221	1 039 891
	PASSIFS COURANTS		
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 234 454	2 379 675
	Emprunts à court terme	6 114	661 745
	Impôt courant	66 744	137 487
3.11	Autres passifs	2 279 515	2 211 912
	TOTAL PASSIF COURANTS	6 586 827	5 390 819
	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	21 025 466	12 124 421

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE EN EUROS

<i>Notes</i>	<i>Rubriques</i>	31/12/2012	31/12/2011
	Chiffre d'affaires	32 405 276	31 896 862
	Achats consommés	(20 421 826)	(19 544 760)
	Charges de personnel	(5 193 348)	(5 076 728)
	Charges externes	(2 815 457)	(2 712 073)
	Impôts et taxes	(352 382)	(347 294)
	Dotations aux amortissements	(156 733)	(159 321)
	Dotations aux provisions	(172 026)	(266 246)
	Autres produits et charges d'exploitation	(15 216)	(100 884)
	Résultat opérationnel courant	3 278 315	3 689 556
	Autres produits opérationnels	1 617	3 280
	Autres charges opérationnelles	(207 033)	(1 592)
	Résultat opérationnel	3 072 839	3 691 244
	Coût de l'endettement financier brut	(11 669)	(27 502)
3.13.	Coût de l'endettement financier net	(11 669)	(27 502)
3.13.	Autres produits financiers	60 939	168 192
3.13.	Autres charges financières	(343 542)	(190 380)
3.14.	Charge d'impôt	(1 015 501)	(1 280 174)
	Résultat net	1 763 066	2 361 381
	Part du groupe	1 751 155	2 331 921
	Intérêts minoritaires	11 911	29 460
	Résultat net de base par action	1.77	2.39
	Résultat net dilué par action	1.77	2.36

Etat de résultat global

<i>Notes</i>	<i>Rubriques</i>	31/12/2012	31/12/2011
	Résultat net avant part des minoritaires	1 751 155	2 331 921
	Variation du montant des écarts de conversion	70 295	5 376
	Produits et charges enregistrés en capitaux propres	70 295	5 376
	Total des produits et charges de la période	1 821 450	2 337 297
	Part des minoritaires	0	0
	Total des produits et charges, part du Groupe	1 821 450	2 337 297

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE EN MILLIERS D'EUROS

	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net consolidé (1)	1 763	2 361
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (2)	258	435
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	170	
-/+ Plus et moins-values de cession		(2)
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	1 016	1 280
- Impôts versé	(1 055)	(1 087)
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (3)	(6 309)	(1 240)
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D)	(4 157)	1 747
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(236)	(153)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		3
+/- Incidence des variations de périmètre		(285)
+/- Variation des prêts et avances consentis	(76)	29
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	(312)	(406)
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	(26)	(23)
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(989)	(2 279)
- Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	6 600	0
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	(78)	(83)
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement (F)	5 507	(2 385)
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)	15	11
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE H = (D + E + F + G)	1 088	(1 032)
TRESORERIE D'OUVERTURE (I)	264	1 296
TRESORERIE DE CLOTURE (J)	1 352	264

(1) Y compris intérêts minoritaires

(2) A l'exclusion de celles liées à l'actif circulant.

(3) Y compris dette liée aux avantages au personnel

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, les découverts bancaires (emprunts à court terme) sont présentés en net de la trésorerie et équivalents de trésorerie (voir paragraphe 3.8).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES EN MILLIERS D'EUROS

	CAPITAL	RESERVES CONSOLIDEES	RESERVES DE CONVERSION	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	INTERETS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Total capitaux propres au 1^{er} janvier 2011	1 000	4 911	10	5 918	152	6 070
Résultat global		2 332		2 332	29	2 361
Dividendes versés		(2 279)		(2 279)		(2 279)
Opérations sur titres en autocontrôle		(23)		(23)		(23)
Autres		37	(157)	(120)	(37)	(157)
Ecart de conversion			5	5		5
Variation de périmètre		(285)		(285)		(285)
Changement d'intérêt		140		140	(140)	
Capitaux propres au 31 décembre 2011	1 000	4 831	(142)	5 689	5	5 694
Résultat net		1 763		1 751	12	1 763
Ecart de conversion			70	70		70
Résultat global		1763	70	1 821	12	1 833
Dividendes versés		(989)		(989)		(989)
Opérations sur titres en autocontrôle		(1)		(1)		(1)
Instruments de couverture		74		74		74
Capitaux propres au 31 décembre 2012	1 000	5 678	(72)	6 594	17	6 611

1. Principes et méthodes comptables

1.1. Principes généraux et référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002, le groupe AURES présente ses états financiers consolidés au titre de l'exercice 2012 suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards « IFRS », telles qu'adoptées dans l'Union européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2012.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le conseil d'administration le 15 avril 2013.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes généraux du référentiel IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement.

De nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations sont d'application obligatoire en 2012. Il s'agit de :

- Amendement à IFRS 7 relatif à l'information à fournir sur les transferts d'actifs financiers

Ces normes, amendements de normes ou interprétations n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012.

Par ailleurs, les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ou postérieurement, n'ont pas été adoptés par anticipation par le groupe.

Enfin, lorsque l'application des normes et interprétations est optionnelle sur une période, celles-ci ne sont pas appliquées par le groupe AURES.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1.2. Modalités de consolidation

1.2.1. Méthodes

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société AURES Technologies S.A. et en intégration globale les comptes des filiales qu'elle contrôle.

Par ailleurs la société AURES Technologies S.A. n'exerce aucun contrôle conjoint ou influence notable sur une autre entreprise.

1.2.2. Ecarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle exclusive d'une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur ; la différence entre le coût de la prise de contrôle et la quote-part du Groupe dans la juste valeur de ces actifs, passifs et passifs éventuels est inscrite en écart d'acquisition. Il ne figure aucun écart d'acquisition dans les comptes consolidés.

1.2.3. Estimations

Dans le cadre du référentiel IFRS, le groupe procède également à des estimations et utilise des hypothèses susceptibles d'impacter le bilan et le compte de résultat. Cela concerne principalement les provisions, les engagements de retraite et les impôts différés.

1.2.4. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères sont convertis en euros au cours de clôture pour les postes du bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat.

L'incidence de ces conversions est inscrite, pour la part du Groupe, dans les capitaux propres sous la rubrique « Ecarts de conversion » et au poste « intérêts minoritaires » pour la part revenant aux tiers.

1.2.5. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et les dettes en devises figurent au bilan consolidé pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits en résultat.

Afin de gérer le risque lié aux fluctuations des taux de change, les achats en devises font généralement l'objet de contrats d'achat à terme de devises étrangères.

Sont mis en place des contrats à terme afin de couvrir des transactions commerciales comptabilisées au bilan et des flux de trésorerie sur opérations commerciales futures dont la réalisation est jugée hautement probable.

1.2.6. Date de clôture

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

1.2.7. Intérêts minoritaires

A partir du 1^{er} janvier 2010, conformément à l'IAS 27 révisée, l'ensemble des résultats d'une filiale est affecté à la part groupe et aux intérêts minoritaires, même si cette affectation a pour effet de rendre négatif le montant des intérêts minoritaires à l'intérieur des capitaux propres.

Cette disposition de la norme IAS 27 révisée est appliquée de façon prospective.

1.3. Principales méthodes

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

1.3.1. Immobilisations incorporelles

Cette rubrique n'inclut pas les frais de recherche et de développement.

Ces derniers sont intégrés par nature dans les charges d'exploitation de l'exercice

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 7 ans selon leur nature.

1.3.2. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passif financier.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif et les durées d'utilité décrits ci-dessous :

- Installations techniques Matériel et outillage	1 à 5 ans
- Installations générales, agencements	2 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 8 ans
- Mobilier et matériel de bureau	4 à 10 ans

Les amortissements économiques sont homogènes entre les différentes sociétés du Groupe.

1.3.3. Immobilisations financières

Ce poste est composé des dépôts et cautionnements. La société ne détient pas à la clôture de l'exercice de participation non consolidée ou de créances rattachées à ces participations.

1.3.4. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût selon la méthode du « coût moyen pondéré » et de leur valeur de réalisation.

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (port, frais de douane et assurance).

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée dans le cas d'obsolescence liée à des changements techniques ou de gamme de produits.

1.3.5. Créances et dettes.

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les risques de non-recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation appropriées et déterminées de façon individualisée ou sur la base de critères d'ancienneté.

1.3.6. Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les chèques et effets à l'encaissement, les fonds de caisse et les dépôts à vue.

1.3.7. Actions propres

En application de l'IAS 32, les actions propres détenues par le Groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés, à leur coût d'acquisition. En cas de cession, le prix de revient du lot cédé est établi selon la méthode Premier Entré - Premier Sorti (FIFO) ; les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres.

1.3.8. Provisions pour risques et charges

Conformément à l'IAS 37, les obligations à l'égard des tiers, existantes à la date de clôture et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources probable font l'objet d'une provision lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante.

1.3.9. Provision pour retraite

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements, pour l'ensemble du personnel, toutes classes d'âges confondues, font l'objet d'une évaluation selon la méthode rétrospective en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Cette valeur actualisée de l'obligation future de l'employeur évolue en fonction de l'augmentation future des salaires, du taux de rotation du personnel et d'une actualisation financière.

1.3.10. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que les avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés aux clients. Il est constaté net de remises et ristournes accordées aux clients.

Les remises et ristournes accordées aux clients sont généralement, lorsqu'elles peuvent être estimées d'une manière fiable, comptabilisées simultanément à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

1.3.11. C.V.A.E.

La Loi de finances pour 2010, votée en décembre 2009, a introduit une Contribution Economique Territoriale (CET) en remplacement de la Taxe Professionnelle (TP).

La CET comprend deux composantes : la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles de taxe foncière. La CVAE est égale à 1.5% de la valeur ajoutée. La CET est plafonnée à 3% de la valeur ajoutée.

Le groupe a choisi de présenter la CVAE sur la ligne « Impôts et taxes » en raison de ses similitudes avec la taxe professionnelle.

1.3.12. Résultat opérationnel courant et résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant est représenté par l'écart entre le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation. Celles-ci comprennent les charges commerciales ainsi que les charges administratives et générales.

Le résultat opérationnel incorpore en plus le résultat des cessions des immobilisations incorporelles et corporelles.

1.3.13. Impôts sur le résultat

La charge d'impôt correspond à la somme des impôts exigibles de chaque entité consolidée, corrigée des impôts différés.

Les différences temporelles entre la valeur consolidée des éléments d'actif et de passif et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale peuvent donner lieu à la constatation d'impôts différés.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture; les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise.

Les impôts différés actifs relatifs à des déficits fiscaux reportables dont la récupération pourrait être jugée improbable ne sont pas comptabilisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

1.3.14. Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le calcul du résultat dilué par action tient compte, le cas échéant, des effets de toutes les actions potentielles dilutives sur le calcul du résultat de la période et sur celui du nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

1.3.15. Instruments financiers

Le Groupe a mis en place des contrats à terme afin de couvrir des transactions commerciales comptabilisées au bilan et des flux de trésorerie sur opérations commerciales futures dont la réalisation est jugée hautement probable.

Les dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur : les coûts des transactions attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Après la comptabilisation initiale, les dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations en résultant selon les modalités décrites ci-dessous.

Ces dérivés de couverture étant enregistrés jusqu'à présent en engagements hors bilan, il s'agit d'une correction d'erreur au sens d'IAS 8.5. L'estimation de la juste valeur au 31 décembre 2011 a été passée par les capitaux propres d'ouverture pour + 112 K€ avant effet d'impôts.

Au 31 décembre 2012, la variation de la juste valeur a été comptabilisée en résultat de la période compte tenu de l'absence de documentation formelle de l'efficacité de la couverture.

2. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

	31/12/2012			31/12/2011		
	% de détenion	% de détenion	Méthode	% de détenion	% de contrôle	Méthode
AURES Technologies Limited	100%	100%	IG	90%	90%	IG
AURES Technologies GmbH	90%	90%	IG	90%	90%	IG
AURES USA Inc	100%	100%	IG	100%	100%	IG

I.G. Intégration globale

3. Notes sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012

Les chiffres sont indiqués en euros.

3.1. Ecart d'acquisition

Aucun écart d'acquisition ne figure au 31 décembre 2012.

3.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

<i>Valeurs brutes</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Cessions</i>	<i>Virement</i>	<i>Variation taux de change</i>	<i>31/12/2012</i>
Concessions, brevets et droits similaires	406 484	5 272	360	26 749	307	438 452
TOTAL	406 484	5 272	360	26 749	307	438 452

<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Variation taux de change</i>	<i>31/12/2012</i>
Concessions, brevets et droits similaires	274 669	43 627	253	301	318 344
TOTAL	274 669	43 627	253	301	318 344

3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

<i>Valeurs brutes</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Cessions</i>	<i>Virement</i>	<i>Variation taux de change</i>	<i>31/12/2012</i>
Installations techniques, matériel et outillage	56 490	402			197	57 089
Autres immobilisations corporelles	851 133	230 805	20 323	(26 749)	3 540	1 038 406
TOTAL	907 623	231 207	20 323	(26 749)	3 737	1 095 495

<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Variation taux de change</i>	<i>31/12/2012</i>
Installations techniques, matériel et outillage	35 277	6 469		197	41 943
Autres immobilisations corporelles	485 401	106 635	19 816	1 069	573 289
TOTAL	520 678	113 104	19 816	1 266	615 232

Il n'existe pas au 31 décembre 2012 d'immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location » qui seraient incluses dans le poste « immobilisations corporelles ».

3.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont évolué comme suit :

	31/12/2011	Augmentation	Diminution	Variation taux de change	31/12/2012
Immobilisations financières	104 844	124 543	20	(521)	228 846

Il s'agit principalement des dépôts et cautionnements versés lors de la signature des baux des différentes entités et d'une retenue de garantie (110 067 €) prélevée par OSEO lors de la mise en place de son financement en décembre 2012.

3.5. Stocks

	31/12/2012	31/12/2011
Marchandises	5 588 425	4 747 107
Dépréciation	(215 306)	(183 979)
VALEUR NETTE	5 373 119	4 563 128

Le poste « stocks et en-cours » se décompose comment suit par entité du groupe:

	TOTAL	FR	GMBH	INC	UK
Marchandises	5 588 425	3 742 052	524 791	547 905	773 677
Dépréciation	(215 306)	(110 827)	(31 062)	-	(73 417)
VALEUR NETTE	5 373 119	3 631 225	493 729	547 905	700 260

3.6. Clients et comptes rattachés

	31/12/2012	31/12/2011
Valeur brute	4 693 459	5 297 065
Dépréciation	(306 023)	(264 500)
VALEUR NETTE	4 387 436	5 032 565

A l'exception de celles qui présentent un caractère douteux, les créances clients ont une date d'échéance inférieure à un an.

Le poste « clients et comptes rattachés » se décompose comme suit par entité du groupe :

	TOTAL	FR	GMBH	INC	UK
Clients et comptes rattachés	4 420 245	2 734 981	432 444	290 327	962 493
Clients douteux	273 214	57 629	84 013	-	131 572
Valeur brute	4 693 459	2 792 610	516 457	290 327	1 094 065
Dépréciation	(306 023)	(48 371)	(60 046)	(85 910)	(111 696)
VALEUR NETTE	4 387 436	2 744 239	456 411	204 417	982 369

3.7. Créances et comptes de régularisation

	31/12/2012	31/12/2011
Etat	1 138 900	766 941
Autres débiteurs	7 468 884	0
Avoirs à recevoir	42 247	0
Avances fournisseurs	476	6 446
Autres comptes de régularisation	294 657	81 146
TOTAL	8 945 164	854 533

3.8. Trésorerie et équivalent de trésorerie

	31/12/2012	31/12/2011
Chèques et effets à l'encaissement	51 604	195 061
Comptes bancaires	1 296 361	728 380
Caisses	4 341	2 112
TOTAL	1 352 306	925 553

3.9. Capitaux propres

Les capitaux propres incluent les capitaux propres part du groupe et les intérêts minoritaires tels que présentés au bilan. Le tableau de variation des capitaux propres consolidés est présenté dans les états financiers en page 4.

Les capitaux propres du groupe ne sont soumis à aucune exigence imposée par des tiers.

Les programmes de rachat d'actions propres mis en place sont décrits au paragraphe 4.9 de l'annexe.

3.10. Provisions pour risques et charges

	31/12/2011	Dotations	Reprises	Var taux de change	31/12/2012
Engagements de retraite (1)	239 070		47 430		191 640
Garantie clients (2)	493 685	558 007	409 558	1 566	643 700
Autres provisions pour risques (3)	40 000				40 000
TOTAL	772 755	558 007	456 988	1 566	875 340

(1) Engagement de retraite

Les modalités de calcul des engagements de retraite sont conformes à IAS 19.

Les engagements de retraite à prestations définies de la société se limitent aux indemnités de fin de carrière applicable en France et ne sont pas financés.

Ces engagement sont évalués selon la méthode actuarielle dites des unités de crédits projetée.

Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

Les hypothèses retenues pour l'année 2012 sont les suivantes :

- Taux de mortalité	TF00-02
- Taux d'actualisation	3%
- Taux d'évolution des salaires	2%
- Age théorique de départ à la retraite (toutes catégories)	65 ans
- Taux de turnover	1%
- Taux de charges sociales patronales	47%

(2) Garantie accordée aux clients

Sur une base statistique, les coûts liés à la mise en œuvre de la garantie contractuelle consentie aux clients sur les ventes d'équipements POSLIGNE sont provisionnés dans les comptes.

La provision est notamment déterminée en fonction du chiffre d'affaires réalisé et de la durée de garantie restant à courir à la clôture de l'exercice.

(3) Litiges

Suite à son licenciement au titre de sa fonction de directeur commercial en octobre 2012 et à la révocation de son mandat d'administrateur, deux procédures sont en cours avec l'ancien à la clôture de l'exercice.

L'analyse de la situation et la jurisprudence ont conduit la société à ne pas constater de provision dans ses comptes au 31 décembre 2012.

3.11. Dettes et comptes de régularisation

	31/12/2012	31/12/2011
Etat	2 181 652	1 988 837
Avances clients	4 986	7 433
Clients créditeurs	30 266	161 436
Avoirs à établir	30 328	31 539
Autres créditeurs	32 283	22 667
TOTAL	2 279 515	2 211 912

3.12. Information sectorielle

Le niveau d'information sectorielle retenu par le groupe en 2012 est la zone géographique.

Le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs est, en effet, fondé sur la zone géographique.

Les zones géographiques ont été définies en regroupant des pays présentant des caractéristiques économiques similaires : zone France, zone Europe, zone USA.

3.12.1. Résultats par secteurs d'activité

Le résultat sectoriel est établi par rapport aux données consolidées. Le critère d'affectation à une zone géographique est celui de la localisation des actifs permettant de réaliser les ventes.

K€	2012				2011			
	France	Europe	USA	Total	France	Europe	USA	Total
Chiffre d'affaires	21 617	10 297	490	32 404	20 814	10 680	403	31 897
Résultat opérationnel	2 516	952	(439)	3 691	2 855	1 203	(367)	3 691
Résultat net	1 548	680	(467)	1 763	1 807	855	(301)	2 361

3.12.2. Ventilation géographique

La ventilation géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

K€	31/12/2012	31/12/2011
France	18 778	18 605
Grande Bretagne	5 578	5 632
Allemagne	3 328	3 676
Autres états de la CEE	2 561	1 903
Export hors CEE	2 160	2 081
TOTAL	32 406	31 897

3.13. Résultat financier

Le résultat financier est composé des éléments suivants :

	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Intérêts et charges assimilées	(11 669)	(27 502)
Reprise provisions financières		-
Cout de l'endettement financier net	(11 669)	(27 502)
Autres produits financiers	60 936	168 192
Autres charges financières	(343 738)	(190 380)
RESULTAT FINANCIER	(294 272)	(49 690)

Les autres produits financiers et les autres charges financières comprennent respectivement les différences de changes négatives et positives et 170 411 € correspondant à la charge de juste valeur des couvertures de change à la clôture de l'exercice.

3.14. Impôts sur les résultats

La ventilation des impôts au compte de résultat est la suivante :

	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Impôts exigibles	981 758	1 072 793
Impôts différés	33 744	207 381
TOTAL	1 015 501	1 280 174

La ventilation des actifs et passifs d'impôts différés par catégorie est la suivante :

	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Actifs d'impôts différés	213 191	125 037
Passifs d'impôts différés	(303 206)	(142 540)
Montant net	(90 015)	(17 503)

3.15. Preuve d'impôt

Le tableau ci-après résume le rapprochement entre :

- d'une part, la charge d'impôt théorique du Groupe calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt le taux d'impôt applicable en 2012.
- d'autre part, la charge d'impôt totale comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

€	TOTAL	FR	GMBH	INC	UK
Résultat consolidé avant impôt	2 778 567	2 339 745	168 794	(483 961)	753 992
Charge d'impôt théorique	956 661	805 574	58 116	(166 628)	259 599
En %	34.43%				
Incidence des charges et produits non imposables	21 638	10 201	1 314		10 123
Ecart temporels	-				
Déficit non activé	149 485			149 485	
Imposition à taux différencié	(112 280)	(23 324)	(9 744)		(79 212)
IMPOTS ET TAUX EFFECTIFS	1 015 502	792 451	49 685	(17 143)	190 509
	36.55%				

3.16. Résultat par action

Au 31 décembre 2012, le capital de la société AURES Technologies était divisé en 1 000 000 actions.

Le résultat consolidé au 31 décembre 2012 part du groupe s'élevant à 1 751 155 €, le résultat consolidé par action est de 1.77€. Le résultat consolidé au 31 décembre 2012 hors groupe s'élève à 11 911 €.

Le résultat dilué par action est égal à 1.77 €.

3.17. Transactions entre parties liées

Le groupe n'a réalisé au cours de l'exercice 2012 aucune transaction significative de cette nature.

Les rémunérations inscrites en charges pour les dirigeants au cours de l'exercice figurent au point 4.8.

4. Autres informations

4.1. Engagements hors bilan

	31/12/2012	31/12/2011
Achat à terme de devises	6 065 569	3 134 356
Nantissement de fonds de commerce	5 060 000	-
TOTAL	11 125 569	3 134 356

Achat à terme de devises

Au 31 décembre 2012, le montant des contrats à terme souscrits s'élève à 7 904 K\$ dont 1 920 K\$ sont affectés à des dettes comptabilisées.

Le solde de ces contrats couvre des engagements d'achats de marchandises pris au 31 décembre 2012.

Le cours moyen des couvertures détenues au 31 décembre 2012 est de 1.3031

Nantissement du fonds de commerce

Une inscription au titre du nantissement du fonds de commerce a été réalisée en date du 31 décembre 2012 par le CREDIT DU NORD et la B.N.P. PARIBAS pour un montant de 5.060.000 euros dans le cadre de la mise en place du financement nécessaire à l'acquisition du groupe J2 Systems Technology le 20 décembre 2012.

Covenants bancaires

Dans le cadre de la mise en place du financement nécessaire à l'acquisition du groupe J2 Systems Technology le 20 décembre 2012, la société s'engage à respecter les ratios financiers tels que décrits dans le contrat de prêt. Ils devront être présentés pour la première fois sur la base des comptes consolidés clos le 31 décembre 2013.

4.2. Effectifs

Les effectifs du Groupe AURES Technologies au 31 décembre 2012 s'élèvent à 66 personnes :

	31/12/2012	31/12/2011
Encadrement	20.3	22.7
Employé	45.9	43.6
TOTAL	66.2	66.3

4.3. Options d'achat d'actions

La Société AURES attribue à ses salariés des plans d'achat d'action à prix unitaire convenu.

Le tableau suivant résume les différents plans de rachat d'actions mis en place par la société :

	<i>Plan 2007</i>
Date de décision du conseil d'administration	05/09/2007
Nombre de bénéficiaires à l'origine	31
Nombre d'options accordées	4 240
Nombre d'options pouvant être exercées à la date de clôture	4 000
Prix d'exercice	22.40

Aucune option n'a été exercée au cours de l'exercice 2012.

4.4. Participation et intéressement des salariés

Aucune des sociétés de groupe n'est soumise à l'obligation de la mise en place ni d'un accord d'intéressement ni d'un accord de participation.

En date du 15 mai 2012, la société AURES Technologies S.A. a mis en place, à titre facultatif, un accord d'intéressement concernant l'ensemble du personnel à l'exception du Président Directeur Général.

4.5. Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, la société mère accorde à ses salariés un droit individuel d'une durée de vingt et une heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt-six heures.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF s'élèvent à 4 495 heures au 31.12.2012 et n'ont donné lieu à aucune demande.

4.6. Honoraires d'audit et de conseil

<i>K€</i>	<i>F.-M Richard et associés</i>		<i>Audit Bourdin et associés</i>		<i>Constantin (b)</i>	
	<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Commissariat aux comptes et Certification des comptes						
Annuels et consolidés(a)	28.0	26.3	28.0	26.3	13.8	11.0
Missions accessoires			52.1			
Sous-total	28.0	26.3	80.1	26.3	13.8	11
Autres prestations fiscales, social						
Sous-total	0	0	0	0	0	0
TOTAL	28.0	26.3	80.1	26.3	13.8	11.0

(a) concerne les due diligence dans le cadre de l'acquisition du groupe J2 Systems Technology

(b) concerne les prestations effectuées au bénéfice de la filiale anglaise.

4.7. Evénements postérieurs à la clôture

En date du 2 janvier 2013, l'opération d'acquisition du groupe J2 Retail Systems Technology Limited a été finalisée.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2012 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration le 15 avril 2013.

4.8. Dirigeants

La rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction de la société AURES Technologies s'est élevée à 582 782.72 €

Ils ne perçoivent aucune rémunération au titre des fonctions qu'ils exercent dans les sociétés contrôlées.

Ces mêmes personnes ne bénéficient d'aucun engagement particulier en matière de pensions ou autres indemnités assimilées. Aucune avance financière ne leur a été consentie.

4.9. Actions propres

Un nouveau programme de rachat d'actions a été mis en place par le conseil d'administration suite à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 juin 2012.

Les actions détenues dans le cadre de l'ensemble des programmes de rachat d'action engagés par la société sont :

Comptes	31/12/2012			31/12/2011		
	Nombre de titres	Prix revient unitaire	Prix revient total	Nombre de titres	Prix revient unitaire	Prix revient total
Animation	2 283	17,77	40 577	2 559	18,77	48 037
Actions Propres	3 764	18,27	68 765	3 764	18,27	68 765
Actions Propres réservées aux salariés	4 240	22,40	94 976	4 240	22,40	94 976
Dépréciation totale			(22 434)			(13 157)
MONTANT NET	10 287		181 884	10 563		198 621

COMPTES SOCIAUX

Notes	Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2012	31/12/2011
	Capital souscrit non appelé				
1.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	369 429	262 882	106 547	109 807
	Fonds commercial				
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours	211 367		211 367	26 749
	Avances et acomptes				
1.2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	258 122	207 759	50 363	67 692
	Installations techniques, matériel, outillage	37 886	26 634	11 251	16 273
	Autres	327 847	229 516	98 331	134 281
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
1.3	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations par mise en équivalence				
1.3.2	Autres participations	315 073	674	314 399	314 399
1.3.2	Créances rattachées à des participations	1 985 812	767 305	1 218 506	1 800 481
	Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	236 786	212	236 575	122 055
	ACTIF IMMOBILISE	3 742 322	1 494 982	2 247 340	2 591 737
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
1.4	Marchandises	3 742 052	110 827	3 631 225	2 879 885
	Avances et acomptes versés sur commandes	476		476	6 446
1.5	CREANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	4 232 236	48 371	4 183 865	4 004 985
	Autres	7 777 757		7 777 757	84 524
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
1.6	Actions propres	163 741	22 222	141 519	150 584
	Autres titres				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	687 258		687 258	222 270
1.7	Charges constatées d'avance	209 274		209 274	34 635
	ACTIF CIRCULANT	16 812 794	181 420	16 631 374	7 383 328
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Primes de remboursement des emprunts				
	Ecart de conversion actif	2 549		2 549	1 456
	TOTAL GENERAL	20 557 664	1 676 402	18 881 262	9 976 522

BILAN PASSIF EN EUROS

Notes	Rubriques	31/12/2012	31/12/2011
2.2	Capital	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserve légale	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 500 000	1 500 000
	Report à nouveau	1 802 567	699 849
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 054 219	2 092 213
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	491	203
2.1	CAPITAUX PROPRES	6 457 277	5 392 265
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	AUTRES FONDS PROPRES		
	Provisions pour risques	500 846	395 389
	Provisions pour charges		
2.3	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	500 846	395 389
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 652 409	786 137
	Emprunts et dettes financières divers	2 889	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 986	7 433
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 997 433	2 239 074
	Dettes fiscales et sociales	1 222 802	984 093
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	42 512	170 871
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
2.4	DETTES	11 923 030	4 187 609
	Ecarts de conversion passif	110	1 259
	TOTAL GENERAL	18 881 262	9 976 522

COMPTE DE RESULTAT EN EUROS

<i>Notes</i>	<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
	Ventes de marchandises	18 105 419	9 861 441	27 966 860	27 144 075
	Production vendue de biens				
	Production vendue de services	672 778	447 152	1 119 930	803 275
3.1	CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	18 778 197	10 308 593	29 086 790	27 947 350
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			734	652
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			459 096	395 531
	Autres produits			393 480	404 784
	PRODUITS D'EXPLOITATION			29 940 101	28 748 317
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			21 011 486	18 897 693
	Variation de stock (marchandises)			(784 168)	270 164
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			36 869	31 407
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes			1 869 120	1 714 289
	Impôts, taxes et versements assimilés			328 160	325 618
	Salaires et traitements			2 707 241	2 699 618
	Charges sociales			1 422 896	1 217 941
	DOTATIONS D'EXPLOITATION				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			106 119	117 543
	Sur immobilisations : dotations aux provisions				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			117 983	107 823
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			458 297	393 933
	Autres charges			17 424	42 575
	CHARGES D'EXPLOITATION			27 291 427	25 818 603
	RESULTAT D'EXPLOITATION			2 648 674	2 929 714
	QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	PRODUITS FINANCIERS				
	Produits financiers de participations			710 244	548 660
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés			196	28
	Reprises sur provisions et transferts de charges			14 613	6 504
	Différences positives de change			38 593	23 050
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
4	PRODUITS FINANCIERS			763 646	578 243
	Dotations financières aux amortissements et provisions			392 288	415 286
	Intérêts et charges assimilées			11 453	27 273
	Différences négatives de change			74 041	95 252
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
4	CHARGES FINANCIERES			477 781	537 844
4	RESULTAT FINANCIER			285 864	40 399
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 934 539	2 970 113

COMPTE DE RESULTAT EN EUROS (suite)

<i>Notes Rubriques</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	271	219
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 042	9 187
Reprises sur provisions et transferts de charges		
5	PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 313 9 406
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	206 119	252
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	19 902	29 646
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	288	203
5	CHARGES EXCEPTIONNELLES	226 309 30 102
5	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(214 996) (20 695)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
6 Impôts sur les bénéfices	665 324	857 205
	TOTAL DES PRODUITS	30 715 060 29 335 966
	TOTAL DES CHARGES	28 660 841 27 243 753
	BENEFICE OU PERTE	2 054 219 2 092 213

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2012, la société est entrée en négociation avec le groupe J2 Retail Systems Technology Limited, société britannique, fabricant de terminaux point de ventes afin d'acquérir 100% du capital.

Lors de la phase finale des négociations de cette opération de croissance externe, qui a débuté en décembre 2012, la société AURES Technologies a contracté des emprunts afin de financer cette acquisition.

Au 31 décembre 2012, le montant de ces emprunts ainsi que le transfert des fonds sur le compte séquestre des avocats en charge de l'opération apparaissent sur le bilan de la société AURES Technologies S.A..

De même les frais relatifs à l'acquisition des titres de J2 Retail Systems Technology Limited figurent en charges constatées d'avance au 31 décembre 2012.

En date du 15 mai 2012, la société a mis en place, à titre facultatif, un accord d'intéressement concernant l'ensemble du personnel à l'exception du Président Directeur Général.

Une charge d'intéressement d'un montant de 174.367 € ainsi qu'un crédit d'impôts intéressement d'un montant de 43.592 € ont été comptabilisés pour la première fois au 31 décembre 2012.

Il n'existe aucun autre fait caractéristique de l'exercice ayant une incidence comptable ou qui empêcherait la comparaison des postes du bilan et compte de résultat d'un exercice sur l'autre.

■ EVENEMENTS POST CLOTURE

En date du 2 janvier 2013, l'opération d'acquisition du groupe J2 Retail Systems Technology Limited a été finalisée.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2012 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration le 15 avril 2013.

■ REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice social clos le 31 décembre 2012 a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Le total du bilan avant répartition est de 18 881 262 € et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, et dégage un résultat net comptable de 2 054 219 €.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

■ NOTES SUR LE BILAN

1. Notes sur le bilan actif

1.1. Immobilisations incorporelles

Cette rubrique n'inclut pas de frais de recherche et développement.

Ces derniers sont intégrés, s'il y a lieu, par nature dans les charges d'exploitation de l'exercice.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 8 ans selon leur nature.

1.2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue:

- Installations techniques matériel et outillage 1 à 5 ans
- Installations générales, agencements 2 à 10 ans
- Matériel de transport 4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 1 à 8 ans
- Mobilier et matériel de bureau 4 à 10 ans

1.3. Immobilisations financières

Ce poste est composé des dépôts et cautionnements, titres de participation et créances rattachées ainsi que des actions propres de la Société.

1.3.1. Mouvements de l'exercice

Les mouvements de l'exercice relatifs aux immobilisations et amortissements sont détaillés dans les tableaux figurant ci-après.

Mouvements relatifs aux immobilisations

Acquisitions

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisitions, apports</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	365 221		242 324
Constructions installations générales, agencements, aménagements	256 746		1 376
Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 624		401
Installations générales, agencements, aménagements	1 183		
Matériel de transport	137 375		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	189 202		12 191
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	621 550		13 969
Autres participations	2 515 554		7 252 430
Prêts et autres immobilisations financières	122 055		747 189
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 637 609		7 999 619
TOTAL GENERAL	3 624 820		8 255 912

Cessions

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		26 749	580 796
Constructions, installations générales, agencements			258 122
Installations techniques, matériel et outillages industriels			37 886
Installations générales, agencements divers			1 183
Matériel de transport			137 375
Matériel de bureau, informatique, mobilier		12 104	189 290
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12 104	623 855
Autres participations		7 467 100	2 300 885
Prêts et autres immobilisations financières		632 457	236 786
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		8 099 557	2 537 671
TOTAL GENERAL		8 138 410	3 742 322

Mouvements relatifs aux amortissements

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	228 665	34 218		262 882
Constructions installations générales, agencements, aménagements	189 054	18 705		207 759
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 212	5 423		26 634
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 183			1 183
Matériel de transport	59 930	23 584		83 514
Matériel de bureau et informatique, mobilier	132 365	24 190	11 736	144 819
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	403 744	71 901	11 736	463 909
TOTAL GENERAL	632 409	106 119	11 736	726 791

1.3.2. Dépréciation des titres de participation et créances rattachées

Au 31 décembre 2012, les comptes sociaux de la filiale américaine (AURES USA Inc) présentent une situation nette négative de \$ 1 674 681 soit 1 269 275 € au taux de clôture de 1.3194.

A cette date, les titres de participation détenus sur cette dernière figurent à l'actif du bilan sont totalement dépréciés et les créances détenues sur cette participation s'élèvent à 1 925 519 €.

Suite au rachat du groupe J2, début 2013, qui possède une filiale établie aux Etats Unis depuis 10 ans, il a été décidé de fusionner les deux entités américaines. Cette fusion sera effective avant le 30 juin prochain, et, permettra de réaliser des économies d'échelle.

Dans ce cadre, les créances détenues sur cette participation ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 367.305 €, correspondant à la perte d'exploitation de la filiale.

Le montant de la dépréciation totale est ainsi porté à 767.305 €.

1.4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode du "coût moyen pondéré".

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais d'approche liés à l'achat.

Une dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans le tableau figurant ci-après :

	<i>Début d'exercice</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Marchandises	2 957 884	784 168		3 742 052
Dépréciation	77 999	110 827	77 999	110 827

1.5. Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est constatée pour tenir compte des difficultés de recouvrement susceptibles d'apparaître.

L'état des échéances des créances est détaillé dans le tableau figurant ci-après :

Etat des créances par échéance

	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations	1 985 812	60 293	1 925 519
Autres immobilisations financières	236 786		236 786
Clients douteux ou litigieux	57 629		57 629
Autres créances clients	4 174 608	4 174 608	
Personnel et comptes rattachés	3 811		3 811
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	12 884	12 884	
Etat, autres collectivités : impôts sur les bénéfices	192 488	192 488	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	45 120	45 120	
Débiteurs divers	7 523 453	7 520 953	2 500
Charges constatées d'avance	209 274	209 274	
TOTAL GENERAL	14 441 864	12 215 620	2 226 245

Au 31 décembre 2012, le transfert des fonds sur le compte séquestre des avocats en charge de l'opération d'acquisition du groupe J2 apparaissent sur la ligne « Débiteurs divers ».

1.6. Produits à recevoir

L'état des produits à recevoir par poste du bilan au 31 décembre 2012 est le suivant :

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>
Fournisseurs avoirs à recevoir	42 247
Indemnités de sécurité sociale et prévoyance à recevoir	6 728
TOTAL	48 975

1.7. Créances représentées par des effets de commerce

L'état des créances représentées par des effets de commerce au 31 décembre 2012 est le suivant :

<i>Poste</i>	<i>Montant</i>
Créances clients et comptes rattachés	199 235
Disponibilités	-
TOTAL	199 235

1.8. Valeurs mobilières de placement

Elles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Lorsque le cours moyen du mois de clôture est inférieur au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les actions de la Société détenues en propre pour alimenter les options d'achat consenties aux membres du personnel sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque le cours moyen du mois de clôture est inférieur au cours d'acquisition.

Le cours moyen du mois de décembre 2012 est de 17,681 €, et, est inférieur au prix de revient unitaire des actions figurant au compte animation, des actions propres et actions propres réservées détenues au 31 décembre 2012.

L'inventaire des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2012 figure dans le tableau ci-après :

<i>Compte</i>	<i>Nombre de titres</i>	<i>Prix de revient unitaire</i>	<i>Prix de revient total</i>	<i>Dépréciation</i>
Animation	2 283	17.77	40 577	211
Actions propres réservées	4 240	22.40	94 976	20 008
Actions propres	3 764	18.29	68 765	2 214
TOTAL	10 287		204 318	22 434

1.9. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance dont le détail figure ci-dessous ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur à l'exception des opérations liées à l'acquisition du groupe J2 comme expliqué dans la note sur les faits caractéristiques de l'exercice :

<i>Charges constatées d'avance</i> <i>Libellé</i>	<i>Date</i>		<i>Montant</i>	
	<i>Période</i>	<i>Exploitation</i>	<i>Financier</i>	<i>Exceptionnel</i>
Electricité	01/01/2013	31/01/2013	184	
Locations	01/01/2013	26/10/2013	7 092	
Entretien et réparations	01/01/2013	26/03/2013	1 484	
Maintenance informatique	01/01/2013	31/01/2014	14 441	
Primes d'assurance	01/01/2013	31/12/2013	33 205	
Documentation	01/01/2013	19/03/2015	2 214	
Honoraires	01/01/2013	31/08/2013	136 177	
Publicité	01/01/2013	30/04/2013	1 373	
Voyages et déplacements	01/01/2013	25/01/2013	115	
Frais postaux et télécommunications	01/01/2013	03/02/2013	146	
Frais bancaires	01/01/2013	02/01/2013	12 000	
Charges sociales	01/01/2013	31/01/2013	316	
Redevance brevets licences	01/01/2013	21/06/2014	527	
TOTAL GENERAL			209 274	

2. Notes sur le bilan passif

2.1. Capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 est la suivante :

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
Capitaux propres à la clôture de l'exercice antérieur avant affectations	3 300 052
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	2 092 213
CAPITAUX PROPRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	5 392 265
APPORTS RECUS AVEC EFFET RETROACTIF A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
CAPITAUX PROPRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE APRES APPORTS RETROACTIFS	5 392 265
Variation en cours d'exercice :	
Résultat de l'exercice	2 054 219
Variation des primes, réserves, report à nouveau	(989 495)
CAPITAUX PROPRES AU BILAN DE CLOTURE DE L'EXERCICE AVANT AGO	6 456 989
VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	1 064 724
Dont variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	(989 495)

L'assemblée générale des actionnaires du 7 juin 2012 a décidé une distribution de dividendes rattachée à l'exercice 2011 pour un montant de 1 000 000 €, soit 1,00 €/action (2011 : 2 300 000 € rattaché à l'exercice 2010, soit 2,30 €/action).

Lors de la mise en paiement, AURES Technologies S.A. détenait certaines de ses propres actions.

De ce fait, le montant du dividende correspondant à ces actions n'a pas été versé et a été affecté au report à nouveau.

Le montant des dividendes payés en 2012 s'élève à 989 495,00 € (2011 : 2 279 318,40 €)

2.2. Capital social

Le montant du capital social est de 1 000 000 €. Il est composé de 1 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale d'un euro. Il n'y a pas eu de mouvement au cours de l'exercice.

2.3. Provisions

Les obligations à l'égard des tiers, connues à la date de clôture et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable, font l'objet d'une provision lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante.

Mouvements relatifs aux provisions

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provision pour garanties données aux clients	353 933	458 297	353 933	458 297
Provision pour pertes de change	1 456	2 549	1 456	2 549
Provision pour litiges	40 000	0	0	40 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	395 389	460 846	355 389	500 846

Garantie accordée aux clients

Les coûts liés à la mise en œuvre de la garantie contractuelle consentie aux clients sur les ventes d'équipements POSLIGNE sont provisionnés dans les comptes.

La provision est notamment déterminée en fonction du chiffre d'affaires réalisé et de la durée de garantie restant à courir à la clôture de l'exercice.

Provision pour litiges

Suite à son licenciement au titre de sa fonction de directeur commercial en octobre 2012 et à la révocation de son mandat d'administrateur, deux procédures sont en cours avec l'ancien à la clôture de l'exercice.

L'analyse de la situation et la jurisprudence ont conduit la société à ne pas constater de provision dans ses comptes au 31 décembre 2012.

2.4. Dettes

L'état des dettes par échéance au 31 décembre 2012 est le suivant :

	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	6 114	6 114		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	6 646 295	887 600	4 878 696	880 000
Emprunts et dettes financières divers	2 889	2 889		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 997 433	3 997 433		
Personnel et comptes rattachés	563 359	563 359		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	560 624	560 624		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	92 730	92 730		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	6 089	6 089		
Groupe et associés	2 318	2 318		
Autres dettes	40 195	40 195		
TOTAL GENERAL	11 918 044	6 159 349	4 878 696	880 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	78 097			

Les emprunts souscrits au cours d'exercice correspondent à la mise en place du financement dans le cadre de l'opération de croissance externe. Il s'agit d'emprunts à moyen terme d'une durée de 5 et 7 ans (dont deux années de différé).

2.5. Charges à payer

L'état des charges à payer par poste du bilan au 31 décembre 2012 est le suivant :

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>
Dettes fournisseurs	1 650 902
Dettes fiscales et sociales	836 932
Clients avoirs à établir	9 928
Intérêts courus	9 002
TOTAL	2 506 764

2.6. Ecart de conversion

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération ou au cours de couverture pour les opérations en dollar US.

Les dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de couverture pour le dollar US lorsqu'elles font l'objet de contrats d'achat à terme de devises, et, au cours de fin d'exercice pour les autres devises.

Pour les dettes enregistrées au cours du jour, les différences résultant de cette évaluation sont portées au bilan en écarts de conversion actif et passif.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque.

En ce qui concerne les comptes bancaires courants et les caisses en devises, les écarts constatés sont comptabilisés en pertes ou gains de change.

Le détail des écarts de conversion figure dans le tableau ci-après :

<i>Nature des écarts</i>	<i>Actif</i> <i>Perte latente</i>	<i>Provision pour perte</i> <i>de change</i>	<i>Passif</i> <i>Gain latent</i>
Créances	2 474-	2 474	-
Dettes d'exploitation	74	74	110
Dettes sur immobilisations	-	-	-
TOTAL	2 548	2 548	110

■ NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3. Résultat d'exploitation

3.1. Ventilation géographique du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques est la suivante au 31 décembre 2012 :

<i>Zone géographique</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>% Variation</i>
France	18 778 197	18 605 157	0.9%
C.E.E.	8 189 188	7 707 694	6.2%
Export	2 119 405	1 634 499	29.7%
TOTAL	29 086 790	27 947 350	4.1%

4. Résultat financier

Le détail des charges et produits financiers au 31 décembre 2012 est le suivant :

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>
Provision pour risque de change	2 548
Provision pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées à des participations	367 517
Provision pour dépréciation des V.M.P.	22 222
Intérêts des emprunts et découverts	11 453
Pertes de change	74 041
TOTAL	477 781

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>
Revenus des titres de participation	684 335
Intérêts sur créances rattachées à des participations	25 909
Autres produits financiers	196
Provision pour risque de change	1 456
Provision pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées à des participations	13 157
Gains de change	38 593
TOTAL	763 646

5. Résultat exceptionnel

Le détail des charges et produits exceptionnels au 31 décembre 2012 est le suivant :

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>
Mali sur rachat d'actions propres	19 534
V.N.C des immobilisations cédées	367
Amortissements dérogatoires	288
Amendes et pénalités non déductibles	1 030
Autres charges exceptionnelles	205 090
TOTAL	226 310

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>
Boni sur cession d'actions propres	11 042
Produits des cessions d'immobilisations	-
Rentrées sur créances amorties	200
Autres produits exceptionnels	71
TOTAL	11 313

Le poste charges exceptionnelles inclut la somme de 205.000 euros versée à l'ancien dirigeant suite à la révocation de son mandat de directeur général délégué selon le jugement du Tribunal de Commerce d'Evry du 12 décembre 2012

6. Impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>Répartition</i>	<i>Résultat</i>		<i>Résultat net</i>
	<i>avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>après impôt</i>
Résultat courant	2 934 539	717 923	2 216 616
Résultat exceptionnel à court terme	(214 996)	(52 599)	(162 397)
RESULTAT COMPTABLE	2 719 543	665 324	2 054 219

Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
IMPOT DU SUR :	
A réintégrer ultérieurement : Néant	-
TOTAL ACCROISSEMENTS	-
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Autres	62 096
A déduire ultérieurement :	
Autres	1 566
TOTAL ALLEGEMENTS	63 662
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	63 662

■ AUTRES INFORMATIONS

7. Entreprises liées et transactions effectuées avec les parties liées

7.1. Liste des filiales et participations

La société AURES Technologies S.A. est la société mère du groupe consolidé AURES.

Toutes les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

<i>Filiales (plus de 50%) Dénomination, Siège social</i>	AURES Technologies Ltd <i>Runcorn, GB</i>	Aures Technologies GmbH <i>Furstenfelbruck, DE</i>	Aures USA Inc <i>Centennial CO, USA</i>
Capital	£ 5 000	25 000 €	\$ 1 000
Capitaux propres autres que le capital	£ 1 185 757	217 416 €	\$(1 675 681)
Q.P. détenue	100 %	90 %	100 %
Valeur brute des titres	291 899 €	22 500 €	674 €
Valeur nette des titres	291 899 €	22 500 €	0 €
Prêts, avances	6 992 €	53 301 €	1 925 519 €
Chiffre d'affaires	£ 5 025 380	4 188 523 €	\$ 630 742
Résultat	£ 465 150	184 767 €	\$(558 561)

7.2. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Postes	Montant concernant les entreprises liées	Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce
	<i>Avec lesquelles la société a un lien de participation</i>	
Autres participations	315 073	
Créances rattachées à des participations	1 985 812	
Créances clients et comptes rattachés	1 439 628	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 562	
Produits de participation	684 335	
Autres produits financiers	25 909	

8. Engagements hors bilan

Catégories d'engagements	Engagements donnés					
	Total	Dirigeants	Filiales	Au profit de		
				Participations	Autres entreprises liées	Autres
Achats à terme de devises	6 065 569					6 065 569
Ventes à terme de devises	0					0
Engagement de retraite	191 640					191 640
Nantissement du fonds de commerce	5 060 000					5 060 000
TOTAL	11 317 209					11 317 209

Instruments financiers

Dans le cadre de sa gestion du risque de change, AURES Technologies S.A. souscrit des contrats à terme de devises.

En ce qui concerne les instruments de change, ces contrats consistent essentiellement en des engagements d'achat à terme sur le dollar, à horizon de six mois ou un an.

Engagement de retraite

La Société n'a pas d'engagement en matière de retraite, mais seulement au titre des indemnités de départ selon la convention collective.

L'engagement futur hors bilan figure dans le tableau des engagements. Il est calculé individuellement conformément aux recommandations de l'IASB (International Accounting Standards Board) dans le cadre de la norme IAS19.

La méthode de calcul utilisée est la « Projected Unit Credit prorata » avec prorata d'ancienneté au terme.

Les hypothèses retenues pour l'année 2012 sont les suivantes :

- Taux de mortalité	TF00-02
- Taux d'actualisation	3 %
- Taux d'évolution des salaires	2%
- Age théorique de départ à la retraite (toutes catégories)	65 ans
- Taux de turnover	1%
- Taux de charges sociales patronales	47%

Nantissement du fonds de commerce

Une inscription au titre du nantissement du fonds de commerce a été réalisée en date du 31 décembre 2012 par le CREDIT DU NORD et la B.N.P. PARIBAS pour un montant de 5.060.000 euros dans le cadre de la mise en place du financement nécessaire à l'acquisition du groupe J2 Systems Technology le 20 décembre 2012.

Covenants bancaires

Dans le cadre de la mise en place du financement nécessaire à l'acquisition du groupe J2 Systems Technology le 20 décembre 2012, la société s'engage à respecter les ratios financiers tels que décrits dans le contrat de prêt. Ils devront être présentés pour la première fois sur la base des comptes consolidés clos le 31 décembre 2013.

9. Stock options

	<i>Plan 2007</i>
Date de décision du conseil d'administration	05/09/2007
Nombre de bénéficiaires à l'origine	31
Nombre d'options accordées	4 240
Nombre d'options pouvant être exercées à la date de clôture	4 000
Prix d'exercice	22.40

Aucune option n'a été exercée au cours de l'exercice 2012.

10. Rémunération des dirigeants

La rémunération versée aux membres des organes de direction s'est élevée à 582 782.72 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (857 232.75 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011).

Aucune avance n'a été consentie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

11. Ventilation de l'effectif moyen

	<i>31/12/2012</i>		<i>31/12/2011</i>	
<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
Cadres	18.28		18.89	
Employés	25.81	0.43	24.37	0.36
TOTAL	44.09	0.43	43.26	0.36

12. Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, la société accorde à ses salariés un droit individuel d'une durée de vingt et une heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt-six heures.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF s'élèvent à 4 495 heures au 31 décembre 2012 et n'ont donné lieu à aucune demande.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE EN MILLIERS D'EUROS

<i>RUBRIQUES</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Résultat net	2 054	2 092
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	9	
- Résultat des sociétés mise en équivalence		
- Amortissements et provisions	579	623
- Variation des impôts différés		
- Plus-values de cession, nettes d'impôt		(2)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 643	2 713
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(1 156)
Stocks	(751)	294
Créances	(8 060)	(94)
Dettes	1 883	(1 356)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (1)	(4 285)	1 558
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(8 229)	(8 809)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	8 100	8 940
Incidence des variations de périmètres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (2)	(129)	131
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(989)	(2 279)
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	6 600	-
Remboursements d'emprunts	(78)	(84)
Avance et remboursement lignes trésorerie		
VMP	0	16
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (3)	5 533	(2 347)
Incidence des variations de cours des devises (4)		
Variations de trésorerie (A) = (1) +(2) +(3) + (4)	1 120	(658)
Trésorerie d'ouverture (B)	(433)	225
Trésorerie de clôture (C)	687	(433)

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2012 12</i>	<i>31/12/2011 12</i>	<i>31/12/2010 12</i>	<i>31/12/2009 12</i>	<i>31/12/2008 12</i>
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<i>OPERATIONS ET RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	29 086 790	27 947 350	27 397 811	24 699 899	25 271 356
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	3 320 809	3 592 640	3 392 045	2 661 830	3 364 534
Impôts sur les bénéfices	665 324	857 205	839 007	778 028	1 054 989
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	601 266	643 222	271 549	189 594	107 817
Résultat net	2 054 219	2 092 213	2 281 489	1 694 207	2 201 729
Résultat distribué	989 495	2 279 318	1 679 449	1 975 296	1 976 512
<i>RESULTAT PAR ACTION</i>					
Résultat après impôt, participation, avant dot amortissements, provisions	2.66	2.74	2.55	1.88	2.31
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	2.05	2.09	2.28	1.69	2.20
Dividende attribué	1.00	2.30	1.70	2.00	2.00
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés	44.52	43.62	42.85	43.50	41.50
Masse salariale	2 707 241	2 699 618	2 710 867	2 457 919	2 735 965
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 422 896	1 217 941	1 145 762	1 075 002	1 115 761

1. Responsable du rapport financier annuel

Patrick CATHALA

Président Directeur Général

2. Déclaration du responsable du rapport financier annuel

Après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, je déclare que les informations contenues dans le rapport annuel 2012 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Les informations financières historiques pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 présentées dans le rapport financier annuel ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux.

Patrick CATHALA

Président Directeur Général

AURES TECHNOLOGIES S.A.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

**Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012**

Aux Actionnaires
AURES TECHNOLOGIES S.A.
32, rue du Bois Chaland
CE 2937 – LISSES
91029 EVRY Cedex

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société AURES TECHNOLOGIES S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2012**

Page 2

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3.15 de l'annexe qui détaille l'incidence dans les comptes consolidés de la première comptabilisation des instruments de couverture selon IAS 39.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Strasbourg et Paris, le 7 mai 2013

Les commissaires aux comptes

Audit Bourdin et Associés

F.-M. Richard et Associés

Pierre-Nicolas GUG
Associé

Henri RABOURDIN
Associé

AURES TECHNOLOGIES S.A.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012**

Aux Actionnaires
AURES TECHNOLOGIES S.A.
32, rue du Bois Chaland
CE 2937 – LISSES
91029 EVRY Cedex

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AURES TECHNOLOGIES S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2012**

Page 2

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

AURES TECHNOLOGIES S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2012**

Page 3

En application de la loi, nous vous signalons que votre société n'a pas fourni, dans son rapport de gestion, toutes les informations sociales, environnementales et sociétales prévues à l'article L. 225-102-1 du code de commerce.

Strasbourg et Paris, le 7 mai 2013

Les commissaires aux comptes

Audit Bourdin et Associés

F.-M. Richard et Associés

Pierre-Nicolas GUG
Associé

Henri RABOURDIN
Associé

AURES TECHNOLOGIES S.A.

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2012**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012**

Aux Actionnaires
AURES TECHNOLOGIES S.A.
32, rue du Bois Chaland
CE 2937 – LISSES
91029 EVRY Cedex

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 225-40 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

**Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont
l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec la société AURES INC

Personnes concernées :

Monsieur Patrick Cathala, Président de la société Aures Inc et Président du conseil d'administration de la société Aures Technologies S.A.

1.1. Rémunération des avances en comptes courants

Nature et objet :

La société Aures Technologies S.A. accorde des avances en comptes courants rémunérées, à sa filiale en fonction des besoins de cette dernière.

Modalités :

- Par une délibération en date du 9 mars 2009, votre conseil d'administration a autorisé votre société à consentir à sa filiale des avances en compte courant.
- Par une délibération en date du 3 novembre 2011, votre conseil d'administration a autorisé la signature d'une convention de trésorerie prévoyant une rémunération, à compter du 1er janvier 2011, au taux mensuel EONIA + 1 %.

Ces avances s'élèvent à 1 925 519 € au 31 décembre 2012 et ont généré des produits d'intérêts à hauteur de 22 113 € en 2012.

1.2. Rémunération des opérations commerciales avec la filiale

Nature et objet :

La société Aures Technologies S.A. fournit des marchandises à sa filiale et se rémunère sur chaque opération.

Modalités :

Par une délibération en date du 9 mars 2009, votre conseil d'administration a autorisé l'application d'une marge comprise entre 6 et 10 % sur les opérations commerciales réalisées avec votre filiale.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2012 à ces conditions s'élève à 476 665 €.

2. Avec la société AURES TECHNOLOGIES LIMITED

Personnes concernées :

Monsieur Patrick Cathala, Directeur de la société Aures Technologies Limited et Président du conseil d'administration de la société Aures Technologies S.A.

2.1. Rémunération des avances en comptes courants

Nature et objet :

La société Aures Technologies S.A. accorde des avances en comptes courants rémunérées, à sa filiale en fonction des besoins de cette dernière.

Modalités :

- Par une délibération en date du 9 janvier 2003, votre conseil d'administration a autorisé votre société à consentir à sa filiale des avances en compte courant.
- Par une délibération en date du 15 décembre 2003, votre conseil d'administration a autorisé la signature d'une convention de trésorerie prévoyant une rémunération, à compter du 1er janvier 2004, au taux mensuel EONIA + 1 %.

Ces avances s'élèvent à 6 992 € au 31 décembre 2012 et ont généré des charges d'intérêts à hauteur de 801 € en 2012.

2.2. Convention d'assistance avec la filiale

Nature et objet :

La société Aures Technologies S.A. s'est engagée à effectuer pour le compte de sa filiale des travaux de nature juridique, financière, technique et commerciale.

Modalités :

- Par une délibération en date du 15 décembre 2003, votre conseil d'administration a autorisé la signature d'une convention d'assistance administrative par laquelle AURES TECHNOLOGIES assure diverses prestations juridiques, financières, techniques et commerciales.

Ces prestations ont donné lieu à une rémunération égale à 5 % du chiffre d'affaires hors taxes, hors groupe de la société AURES TECHNOLOGIES LIMITED, soit pour l'exercice 2012 : 306 500 €.

2.3. Rémunération des opérations commerciales avec la filiale

Nature et objet :

La société Aures Technologies S.A. fournit des marchandises à sa filiale et se rémunère sur chaque opération.

Modalités :

Par délibérations en date du 15 décembre 2003 et du 9 mars 2009, votre conseil d'administration a autorisé l'application d'une marge comprise entre 6 et 10 % sur les opérations commerciales réalisées avec votre filiale.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2012 à ces conditions s'élève à 4 156 853 €.

3. Avec la société AURES TECHNOLOGIES GMBH

Personnes concernées :

Monsieur Patrick Cathala, Président de la société Aures Technologies GmbH et Président du conseil d'administration de la société Aures Technologies S.A.

3.1. Rémunération des avances en comptes courants

Nature et objet :

La société Aures Technologies S.A. accorde des avances en comptes courants rémunérées, à sa filiale en fonction des besoins de cette dernière.

Modalités :

- Par une délibération en date du 26 avril 2006, votre conseil d'administration a autorisé votre société à consentir à sa filiale des avances en compte courant.
- Par une délibération en date du 8 janvier 2008, votre conseil d'administration a autorisé la signature d'une convention de trésorerie prévoyant une rémunération, à compter du 1er janvier 2008, au taux mensuel EONIA + 1 %.

Ces avances s'élèvent à 53 301 € au 31 décembre 2012. Les intérêts ont généré des produits à hauteur de 4 598 € en 2012.

3.2. Convention d'assistance avec la filiale

Nature et objet :

La société Aures Technologies S.A. s'est engagée à effectuer pour le compte de sa filiale des travaux de nature juridique, financière, technique et commerciale.

Modalités :

- Par une délibération en date du 3 novembre 2011, votre conseil d'administration a autorisé la signature d'une convention d'assistance administrative par laquelle AURES TECHNOLOGIES assure diverses prestations juridiques, financières, techniques et commerciales.

Ces prestations ont donné lieu à une rémunération égale à 2 % du chiffre d'affaires hors taxes, hors groupe de la société AURES TECHNOLOGIES GMBH, soit pour l'exercice 2012 un montant de 82 229 €.

3.3. Rémunération des opérations commerciales avec la filiale

Nature et objet :

La société Aures Technologies S.A. fournit des marchandises à sa filiale et se rémunère sur chaque opération.

Modalités :

Par délibérations en date du 26 avril 2006 et du 9 mars 2009, votre conseil d'administration a autorisé l'application d'une marge comprise entre 6 et 10 % sur les opérations commerciales réalisées avec votre filiale.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2012 à ces conditions s'élève à 2 835 918 €.

4. Bail commercial au profit de la SCI CABOU.

Personnes concernées :

Monsieur Patrick Cathala, Gérant de la SCI Cabou et Président du conseil d'administration de la société Aures Technologies S.A.

Nature et objet :

La SCI Cabou s'est engagée à louer à la société Aures Technologies S.A. , dans le cadre d'un bail commercial, des aires de bureaux et stockages situées 32, rue du Bois Chaland à Lisses.

Modalités :

Par une délibération en date du 10 avril 2010, votre conseil d'administration a autorisé le renouvellement d'un bail pour les locaux situés au 32, rue du Bois Chaland 91090 LISSES, moyennant un loyer annuel augmenté du remboursement de certaines charges.

Les montants pris en charge en 2012 par votre société se sont élevés à 217 196 € et se décomposent ainsi :

– Loyers annuels révisés	188 256 €
– Impôts fonciers	22 799 €
– Taxe sur les bureaux	4 796 €
– Assurances	1 345 €

Strasbourg et Paris, le 7 mai 2013

Les commissaires aux comptes

Audit Bourdin et Associés

F.-M. Richard et Associés

Pierre-Nicolas GUG
Associé

Henri RABOURDIN
Associé

AURES TECHNOLOGIES S.A.

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société AURES TECHNOLOGIES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société AURES TECHNOLOGIES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires
AURES TECHNOLOGIES S.A.
32, rue du Bois Chaland
CE 2937 – LISSES
91029 EVRY Cedex

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société AURES TECHNOLOGIES et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

AURES TECHNOLOGIES S.A.

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société AURES TECHNOLOGIES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012
Page 2

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AURES TECHNOLOGIES S.A.

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société AURES TECHNOLOGIES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012
Page 3

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Strasbourg et Paris, le 7 mai 2013

Les commissaires aux comptes

Audit Bourdin et Associés

F.-M. Richard et Associés

Pierre-Nicolas GUG
Associé

Henri RABOURDIN
Associé